

Objet : Inscription de titres non cotés sur PEA-PME

Je soussigné, M/Mme, Nom, Prénom,
adresse
titulaire du PEA-PME N° 204..... informe BforBank que je souhaite acquérir
..... [nombre], [nature des titres (actions, parts)] pour un montant global de
..... euros de la société
Mail société ¹ :
Tel / contact société :
Adresse de la société :

Ces titres sont acquis dans le cadre :

- ☐ d'une **souscription à la création de la société**
- ☐ d'une **souscription à l'augmentation du capital de la société** sans droit préférentiel de souscription
- ☒ d'une **souscription à l'émission de titres de dette de la société**, lesdits titres faisant ou ayant fait l'objet d'une offre proposée par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement ou d'un conseiller en investissement participatif au moyen d'un site internet remplissant les caractéristiques fixées par le règlement général de l'AMF (plateforme de financement collaboratif)
- ☐ d'un **achat auprès d'un tiers** (rendu opposable à la société (et le cas échéant à la plateforme de financement collaboratif)
à la date du :
identité du cédant :
- ☐ d'un **échange de titres** réalisés dans le cadre du PEA-PME
- ☐ d'une **souscription** de minibons offerts sur une plateforme de financement collaboratif

Pour la réalisation de cette acquisition, je donne instruction à BforBank de prélever la somme de euros sur le compte espèces de mon PEA-PME désigné ci-dessus.

J'ai bien noté :

- que des sommes vont être prélevées sur le compte espèces du PEA-PME en vue d'une acquisition de titres, dont j'ai vérifié l'éligibilité à ce plan, soit par achat auprès d'un tiers, soit par voie de souscription auprès de la société émettrice. Le montant à prélever, le nombre et la nature des titres acquis ainsi que, en cas d'achat auprès d'un tiers, la date de l'achat et l'identité du cédant y sont précisés,
- que le règlement de l'opération sera directement effectué par BforBank au cédant ou à la société émettrice désigné(e) ci-dessus,
- que les titres figureront dans le PEA-PME dès que j'aurais remis à BforBank, dans les deux mois qui suivent l'acquisition des titres, la lettre d'attestation délivrée par la société qui certifie d'une part la réalité de la souscription ou de l'achat, et d'autre part l'éligibilité des titres au PEA-PME. La réception de cette attestation permet à BforBank d'enregistrer les titres dans le PEA-PME.

J'atteste :

- avoir connaissance que les titres non cotés présentent un risque accru de perte en capital et de liquidité,
- que je ne possède pas et n'ai pas possédé directement ou indirectement au sein de mon groupe familial plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la société au moment de l'opération ou à un moment quelconque au cours des cinq dernières années. En cas de détention indirecte, par l'intermédiaire de sociétés ou d'organismes interposés et quel qu'en soit le nombre, le seuil de 25% s'apprécie en multipliant entre eux les taux de détention successifs dans la chaîne de participation.

¹ Champs obligatoires pour l'envoi de la lettre d'intention à la société

Je m'engage :

- à reverser immédiatement sur le compte espèces du PEA-PME les sommes prélevées en vue d'une souscription ou d'un achat dès lors que la société Émettrice ne fournit pas l'attestation dans les deux mois qui suivent cette souscription ou cet achat. Le défaut de reversement constituerait un désinvestissement qui entraînerait la clôture du plan,
- à donner instruction À la société Émettrice de verser sur le PEA-PME les produits (revenus, remboursements, produits de cession) provenant des titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus,
- à informer sans délai BforBank de toute acquisition de titres en cas de franchissement du seuil de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la société,
- à ne pas employer les sommes versées sur le plan à l'acquisition de titres détenus hors de ce plan par moi-même, mon conjoint ou partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mes ascendants ou descendants,
- à indiquer par écrit à BforBank tout mouvement (cession, remboursement, Échange, etc.) affectant les titres acquis dans les conditions énoncées ci-dessus, en lui précisant la nature et le nombre des titres cédés ou remboursés, ainsi que la date de la cession ou du remboursement et l'identité de l'acquéreur, en lui confirmant le cas échéant l'éligibilité des titres reçus en Échange,
- à verser directement et immédiatement dans le PEA-PME le produit provenant de la cession ou du remboursement et à réaliser sous ma seule responsabilité les diligences requises dans le cadre de certaines cessions présentant des modalités particulières de règlement du prix de cession (tels qu'un différé de paiement, un paiement échelonné, une clause d'indexation (earn-out), une clause de garantie de passif avec rétention du prix de vente). Ainsi, je pourrai par exemple être amené à effectuer, dans les deux mois de la cession, un versement compensatoire sur le compte espèces du PEA-PME afin d'éviter que ces modalités de paiement ne soient considérées comme un désinvestissement susceptible d'entraîner des conséquences pouvant aller jusqu'à la clôture de mon plan,
- à fournir la valorisation des titres préalablement à chaque retrait ou à la clôture du PEA-PME, ainsi qu'à toutes les dates imposées par la réglementation pour l'application des différents prélèvements existants.

Fait à Le Signature :

PJ : IBAN du compte à créditer de la société émettrice ou du tiers cédant

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DES RISQUES

Je, soussigné

Certifie par la présente avoir été averti par BforBank des risques inhérents à l'investissement en
titres non cotés de la société
pour un montant deEuros.

Fait à, le

Signature :